

Moi Directeur, j'assume !

Depuis 18 mois que le nouveau directeur a pris ses fonctions, nous avons pu constater un changement de style important, et qui n'est pas uniquement vestimentaire. En effet, après une période initiale où il se montrait plutôt conciliant et réceptif, un certain nombre de mesures ont démontré un comportement très différent, qui se traduit systématiquement par l'affirmation : "j'assume".

- Au niveau des mutations internes, je décide de saborder le dialogue social en supprimant la réunion instituée par mon prédécesseur, qui permettait d'examiner ensemble (direction/OS) les candidatures aux différents postes. Même si cette réunion était uniquement consultative, elle avait le mérite de permettre un dialogue souvent constructif au bénéfice des agents.

Moi Directeur, j'assume.
- J'affecte sans enquête interne préalable des agents arrivant de l'extérieur, alors qu'il y a des candidats motivés en interne.

Moi directeur j'assume.

- Au niveau des promotions, je me bats pour requalifier en IP les deux postes d'adjoint au pôle développement, mais "j'oublie" de demander un poste à la DNSCE pour l'examen professionnel de B en A.

Moi Directeur, j'assume.

- Un des deux adjoints du pôle Fonctionnement est promu en novembre 2015, avec une date de départ programmée

Moi Directeur, j'assume.

au 1^{er} novembre 2016. Je n'anticipe pas son remplacement, ayant privilégié la promotion des deux adjoints du pôle Développement,

Moi Directeur, j'assume.
- Par un énième jeu de chaises musicales, j'ai pourvu le poste de chef du pôle du développement, mais je vais devoir trouver un candidat (e) au poste de chef du RLS .

Moi Directeur, j'assume.

- Pour les CAPL de promotions, je "bidouille" le classement des agents à ma convenance.

Moi Directeur, j'assume.

- Pour le remplacement de la carte CADO, je me réfugie derrière les TSI pour faire avaler la Cybèle pilule, sans aucune communication préalable.

Moi Directeur, j'assume.

- Je crée un nouveau service de 5 agents, la Recette, sans passer par un vote au Comité Technique, pourtant obligatoire en la matière.

Moi Directeur, j'assume.

- Je prévois une réunion d'information sur le processus ITIL pour les informaticiens intéressés de la DNSCE. Devant l'engouement suscité, je la rends obligatoire.

Moi Directeur, j'assume.

Moi Directeur, j'assume.
- et bien sûr, la cerise sur le gâteau : j'annonce la généralisation surprise de la badgeuse-pointeuse

Moi Directeur, j'assume.

Moi Directeur, j'assume.



CAPL recours en notation A

Deux recours en notation sont examinés .

Le président n'est pas convaincu par les arguments avancés par les agents .

Il campe sur ses positions pour le premier dossier et accepte de modifier les appréciations phraséologiques pour le second. Par contre statu quo pour le cadencement .

CAPL de la LA de C en B du 3 mai 2016

Liste actifs/actives

Comme l'année dernière, le Président a modifié l'ordre du classement SIGRID en faisant passer un agent de la 6ème à la 4ème place...

Il a de plus précisé qu'il n'appliquera pas la bonification aux agents de la surveillance comme le prévoit la note du 15/03/2016 de la DG :

« les années de service passées en surveillance pour chaque promuvable pourront faire l'objet d'une prise en compte par le rajout à l'ancienneté de « tous services » d'une « bonification » d'un an pour cinq années passées en surveillance, et ce dans la limite de cinq années. Ces indications seront portées à la connaissance des membres des CAP, tant locales que centrales, et seront susceptibles de compléter les informations disponibles actuellement (âge, durée des services publics, ancienneté dans la catégorie...), mais ne sauraient en aucun cas primer sur l'appréciation de la valeur professionnelle. L'ensemble de ces éléments n'est pris en compte que pour départager des agents de mérite égal. »

Liste retraite

Après discussion avec les OS, le Président décide de modifier son classement initial et a préféré privilégier un agent de la branche surveillance.

Position de SOLIDAIRES

Nous revendiquons la suppression de listes d'aptitude et leur remplacement par des concours professionnels plus objectifs, ainsi que, dans le cadre de l'établissement des listes d'aptitude, l'inscription de l'ensemble des agents ayant vocation et leur classement par ordre d'ancienneté dans la catégorie.

Nous avons donc voté contre les propositions du Président, l'autre OS s'est abstenue.

Précision importante

En réponse à une question que nous avons posée en cas d'égalité de plusieurs agents dans la date de rang dans l'échelon, il nous a été précisé que c'est la date de nomination dans le grade qui prime.

Brèves :

De qui se moque t on ?

Dans sa grande bonté, le gouvernement tel le seigneur distribuant l'argent aux pauvres, a généreusement augmenté le point d'indice de 0,6% en juillet. À quand l'installation dans les DR de troncs des aumônes ?



Primes

Bonnes nouvelles :

- non application de la modulation des primes (RIFSEEP) pour la Douane, la Gendarmerie et la Police
- prime exceptionnelle accordée pour résultats atteints de 100 €
- revalorisation des astreintes

La piste aux étoiles

La distribution des étoiles (valeur 200€) au cadre supérieur : 31 agents sont concernés soit un budget de 6200 € distribués au bon vouloir du directeur....

Une étoilée a refusé cette attribution, et l'a reversée à l'ODOD. Cela méritait d'être signalé.

CAPL de la LA de B en A du 11 août 2016

Solidaires dépose une déclaration préalable rappelant sa position quant au classement des agents sur les listes de promotion active et de retraite, et, déplorant, le fait que depuis deux ans, aucun poste ne soit offert à la DNSCE.

Le directeur indique que l'administration choisit des critères de mérite et de capacité à exercer dans des fonctions de catégorie A. Il précise que la DNSCE a demandé à bénéficier d'un poste, en vain.

21 postes sont offerts sur 20 résidences, dont 11 avec agrément de l'administration et 3 avec une qualification particulière requise, ce qui laisse 7 postes réellement ouverts.

En promotion retraite quatre agents sont candidats, en active 7.

Après avoir discoursé sur les mérites relatifs à chacun, le président classe les candidats retraite selon le Sigrid, En active, il place les agents ayant accédé au grade de CP par concours en tête, puis modifie le classement en faisant remonter un agent de trois places. Tous les candidats à la promotion sont classés.

Solidaires fait remarquer qu'en utilisant cette méthode, le directeur prenait le risque qu'aucun candidat de la DNSCE ne soit promu puisque les critères de sélection habituellement utilisés en CAPC ne sont pas respectés mais il assume

les agents apprécieront !

Solidaires rappelle, aussi, que, contrairement aux choix du précédent directeur, il y a deux ans, le mode d'accès par examen n'est pas, cette fois, privilégié en promotion retraite.

Solidaires propose donc au vote ses deux listes établies selon les critères du mode d'accès à CP et de la date d'entrée dans la catégorie B. Résultat : classement rejeté par l'administration.

Le président propose son classement, Solidaires vote contre.

Questions diverses :

Le Sigrid a fourni cette année encore le classement servant pour les promotions, Sirhius ne sera peut-être jamais mûr pour implémenter cette fonction, Quantum RH qui est une application d'aide à la décision, plus souple, pourrait y parvenir l'an prochain.

Le remplacement du chef du pôle développement est ouvert en promotion pour avoir plus de chances de succès.

Le successeur du chef du pôle fonctionnement est recherché dans la BIEP faute de candidat douanier, mais il n'est pas facile de trouver la perle rare.

On n'a pas de nouvelles sur l'ouverture d'un concours de programmeur.

Par contre, l'examen de AAU est rétabli, les inscriptions doivent être ouvertes en septembre, la préparation sur site est ramenée à trois semaines. Il n'y a pas de qualification commune entre catégorie A et B. Peut-on suggérer la création d'une qualification de PSE Assistant Utilisateur ?

Après le peu de succès du concours de PSE 2016, 15 lauréats sur 32 postes offerts, les vacances d'emploi en A TAI devraient être comblées par le concours 2017, un effort de publicité par le bureau A/3 et par le service de la FP de la DNSCE doit être fait auprès des écoles et des universités. Un recours à la BIEP sera aussi utilisé pour obtenir des agents en détachement d'autres administrations.

Nous évoquons l'examen professionnel de B en A qui n'offre pas de meilleures possibilités géographiques pour les agents de la DNSCE que la liste d'aptitude. La DNSCE a manifestement oublié de demander un poste, eh oui.

Brèves encore :

Le grand show

Tous les grands événements sportifs de l'été terminés (Euro 2016, JO Brésil, Tour de France), une question nous brûle les lèvres : le directeur va-t-il conserver le magnifique écran plat installé dans son bureau ?



De la badgeuse à lapointeuse !!!

Aurions-nous un Directeur vilain « magicien » ?

En conclusion du CTL du 18 octobre 2016 qui a abouti à consensus sur la poursuite de l'expérimentation, et en guise de questions diverses, le président nous sort du chapeau une idée abracadabrantesque !

Soi-disant par faute d'effectifs de commandement et de leur charge de travail (ne rigolez pas !), il est nécessaire et indispensable d'instaurer une pointeuse ! (via Cybèle bien sûr).

Celle-ci, indépendante du système d'horaires variables toujours basé sur le volontariat servira, selon lui, à remédier à l'iniquité entre agents remplissant un tableau ARTT pour obtention de récupérations mais sans les effectuer réellement, et ceux ayant opté pour l'expérimentation qui se retrouvent ainsi lésés

Pour ne pas stigmatiser les vilains canards il s'avère préférable de contrôler tout le personnel ! (c'est tellement plus courageux !)

Mais rassurez-vous, ce n'est qu'un outil pour le management, et non une manière de fliquer les agents ?! Ben voyons !

Au bout de 15 ans, c'est une démonstration indéniable de leur volonté de détruire le système de gestion des horaires à la DNSCE, et surtout de leur incapacité à le gérer.

Fort de café non ?

Le directeur a même osé déclarer ne pas faire d'entorse aux dispositions issues du CTPL de 2001 instaurant le régime d'horaires de travail atypique de la DNSCE, mais occulte le fait que l'instauration d'une pointeuse n'a jamais été d'actualité ni avalisée en 2001 ou après !

Façon subtile et « perni-vicieuse » de contraindre du coup l'ensemble du personnel à badger et à accepter au bout du compte la généralisation de l'expérimentation Sirhius/GTA et des horaires variables.

Le berger de la DNSCE veut sans doute montrer une fois de plus à sa chère DG que les moutons égarés de la Stat vont bien sagement rentrer dans le rang !

Nous comprenons mieux maintenant pourquoi tout l'aéropage avait été convoqué à ce CTL et pourquoi la tâche de scribe, pour rapporter les propos tenus, avait été confiée à une DSD.

Preuve est encore faite, que le dialogue social qui devrait prévaloir avant toute initiative directoriale, et notamment quand elle impacte la vie quotidienne des agents, et qui se devait de surcroît d'être franc et direct n'est vraiment qu'illusion !

Chapeau bas l'artiste !



mgici2_c www.fotosearch.fr

Hauts-parleurs (et bruits) de couloir

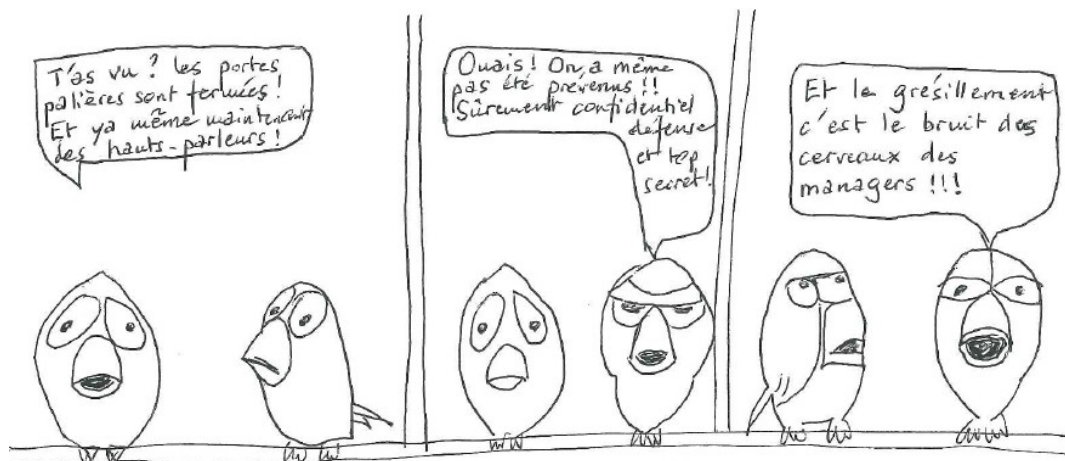
Peut-être avez-vous remarqué les nouveaux bibelots égayant nos couloirs de bureau, un genre de rouleau gris d'où peuvent sortir des bruits souvent bizarres et ponctués par un avertisseur d'aéroport (3 notes). Il s'agit en fait d'un haut-parleur installé à chaque étage et chaque couloir, pour, selon la direction, diffuser des messages parlés à tous les agents présents à la DNSCE.

Bien entendu, outre le montant des travaux non négligeable, ainsi qu'une éventuelle analyse de risque, qui aurait dû faire partie des documents d'initialisation minimaux pour ce genre de projet, on comprend mal l'installation de ces appareils fort peu discrets, dont les longues sessions de « tests » n'ont réussi qu'à gêner les agents qui ont eu la mauvaise idée de travailler les jours où l'on a étrenné la nouvelle sono (grésillements insupportables, prises de parole de tests intempestives).

Pour sa défense la direction a argué qu'ils seraient très utiles en cas d'urgence, en cas d'incendie par exemple. Sans doute, l'alarme qui retentit dans pareil cas n'était pas suffisante. Il est en revanche certain que son caractère assourdissant permettra de bien comprendre le message de bon sens délivré par ces hauts-parleurs quand cela se produira. On attend le prochain test de l'alarme incendie pour s'en assurer, ainsi que sa réelle utilité pour ce qu'il convient d'appeler un gadget.

Encore une dépense inutile, alors que le « sérieux » budgétaire (l'autre nom de l'austérité budgétaire) continue de frapper notre administration, que le honteux Plan Stratégique s'apprête encore à fermer des bureaux soi-disant « non rentables » et concentrer des brigades SURV en plein état d'urgence sur fond de terrorisme.

D'autres achats auraient certainement été plus judicieux



SIRHIUS: Le couac ?

L'espèce de satisfecit qui consiste à laisser croire que les résultats sont convaincants, que les difficultés techniques semblent réglées et que la gestion Sirhius et GTA est quasi opérationnelle relève à notre sens soit du déni soit de l'inconscience !

Il ne faut pas oublier, parallèlement, même si cela ne paraît pas concerner directement la DNSCE, que le CSRH est à bout de souffle, d'où leur mouvement de grève face aux difficultés à exercer leurs fonctions entraînant par là même les flots de demandes de mutations !

Continuer, assumer, progresser, oui, mais pas à n'importe quel prix !



Si belle (pas pour tout le monde)

Cette foutue carte au nom mythologique continue à susciter des interrogations, à tel point qu'un recadrage de la chose ne semble pas superflu. L'administration ne l'a pas fait (alors que cette tâche lui incombait) ou alors de manière très imparfaite.

Au préalable, effectuons deux rappels majeurs :

1°) on ne peut se réjouir de voir des outils liés à la sécurité des applications informatiques d'État, confiés au secteur privé.

2°) la signature d'un engagement par un agent public auprès d'un prestataire privé demeure du domaine de l'hérésie manifeste.

Ceci étant dit et rappelé, plusieurs points méritent d'être précisés :

- cette procédure, même saugrenue, est revêtue d'une base réglementaire. En effet, si l'ANSSI (Agence d'État compétente en la matière) délivre un agrément au prestataire concerné (c'est le cas pour Certinomis), l'engagement individuel est un dispositif prévu par le texte. Dès lors, des chefs de service zélés pourraient passer à la menace plus ou moins voilée et il convient d'être prudent pour éviter de se retrouver en difficulté. Nous ne saurions toutefois trop inciter la hiérarchie à ne pas jouer au méchant sur une affaire qui n'a franchement rien de glorieux ...

- les fameuses « CGU » (Conditions Générales d'Utilisation) ont été revisitées et les passages les plus dingues (comme quoi, il faut parfois protéger l'administration contre elle-même ...) ont été sabrés.

Il y a encore néanmoins des questions lourdes auxquelles nous n'avons pas de réponse. Ainsi, et notamment, quelle est la responsabilité individuelle de l'agent, en cas de perte, vol ou utilisation frauduleuse de la carte ? Il est primordial que l'administration donne des réponses claires et précises le plus rapidement possible aux collègues.

- les risques de diffusion de données vers l'extérieur semblent très limités, même si une grande prudence en la matière demeure de rigueur. Ainsi, pour une carte sécurisée RGS 2 étoiles (c'est sa classification), on a vu des ouvertures avec un code très court (!), ce qui ne semble guère rassurant ...

Au final, il en reste une affaire extrêmement mal gérée, où les repères de ce que doit être le Service Public dans ses principes, semblent avoir été quelque peu perdus.

Ainsi, si l'agent avait dû signer une prise en charge sur un bordereau administratif, revêtu des consignes de sécurité et de prudence, pour un outil qui tend à devenir une sorte de commission d'emploi électronique, et non s'engager sur un document privé, nous n'en serions sûrement pas là.

Le CTL organisationnel aura lieu le vendredi 9 décembre 2016. L'ordre du jour : intégration de l'équipe Ines (un agent) au sein de l'équipe Chiffre et Infocentre, création de l'équipe recette.

Félicitations

Bravo à tous les agents promus, reçus ou admis, médaillés, en cette année 2016 !

Bon vent aux mutés et retraités

Bienvenue aux nouveaux arrivants .